MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
pour l'administration

MARCHE DE SERVICES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

PERSONNE PUBLIQUE

ETAT – MINISTERE DES ARMEES ET DES ANCIENS COMBATTANTS
Service d'Infrastructure de la Défense Nord-Ouest

MAÎTRE D'OUVRAGE

Service d'Infrastructure de la Défense Nord-Ouest

Bureau de Conduite d'Opérations d'Angers

OBJET DU MARCHE

EVREUX (27) – Base aérienne 105 - Marché d'audit de câbles haute tension

MARCHE **AVEC DETENTIONS D'IN**FORMATIONS ET SUPPORTS EN « DIFFUSION RESTREINTE »

SOMMAIRE

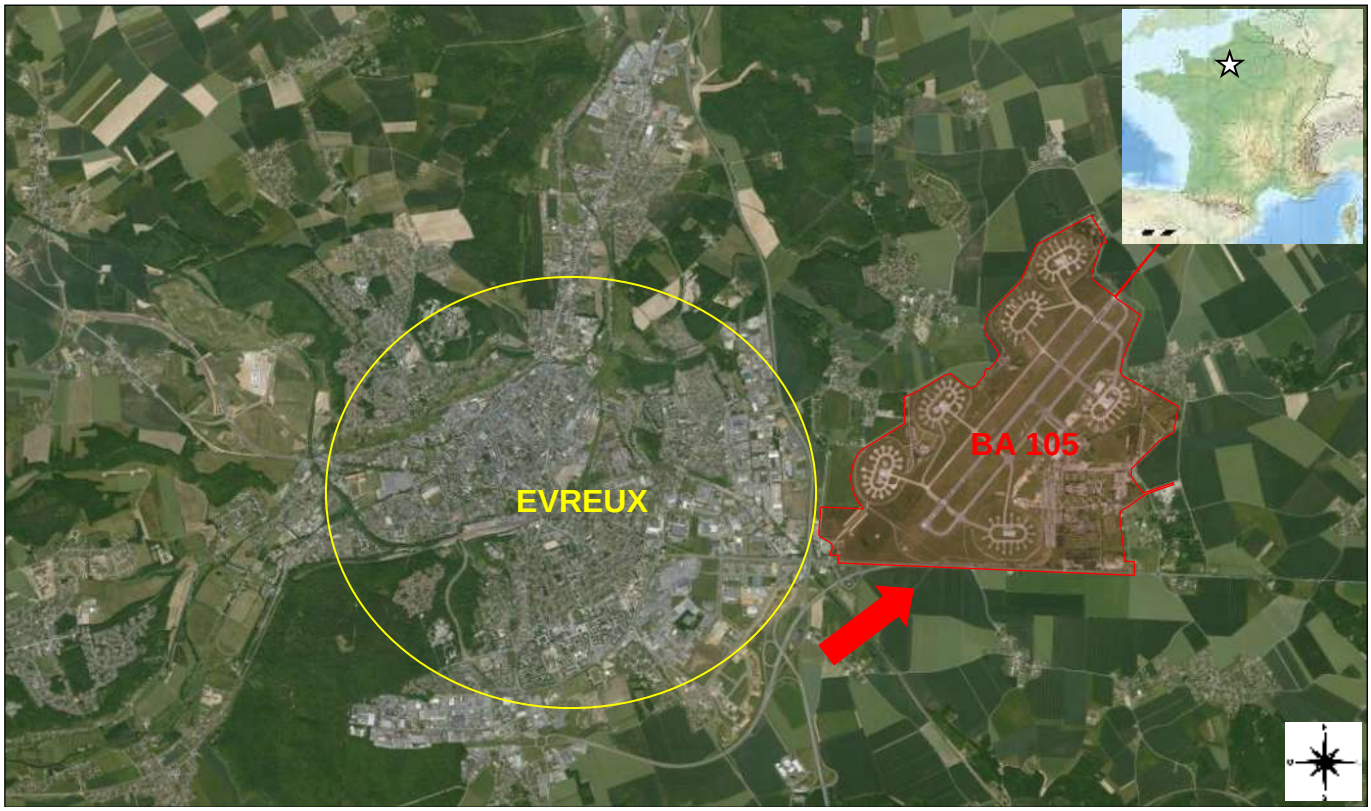
1 Présentation de l'immeuble 4
2 Présentation du projet d'infrastructure 5
2.1 Objet du projet 5
2.2 Acteurs du projet 5
3 Présentation des prestations attendues 5
3.1 Accueil sur la BA105 et lancement des prestations 5
3.2 Audit des câbles 5
3.2.1 Généralités 5
3.2.2 Synthèses des postes et des câbles existants 5
3.3 Détection et identification des câbles HT 6
3.3.1 Généralités 6
3.3.2 Détection réseaux HT 6
3.3.3 Implantation des câbles HT 7
3.3.4 Identification des câbles HT 7
3.4 Caractéristiques des livrables 7
3.5 Délais d'exécution et remise des livrables 7
4 Liste des annexes Erreur ! Signet non défini.

GLOSSAIRE

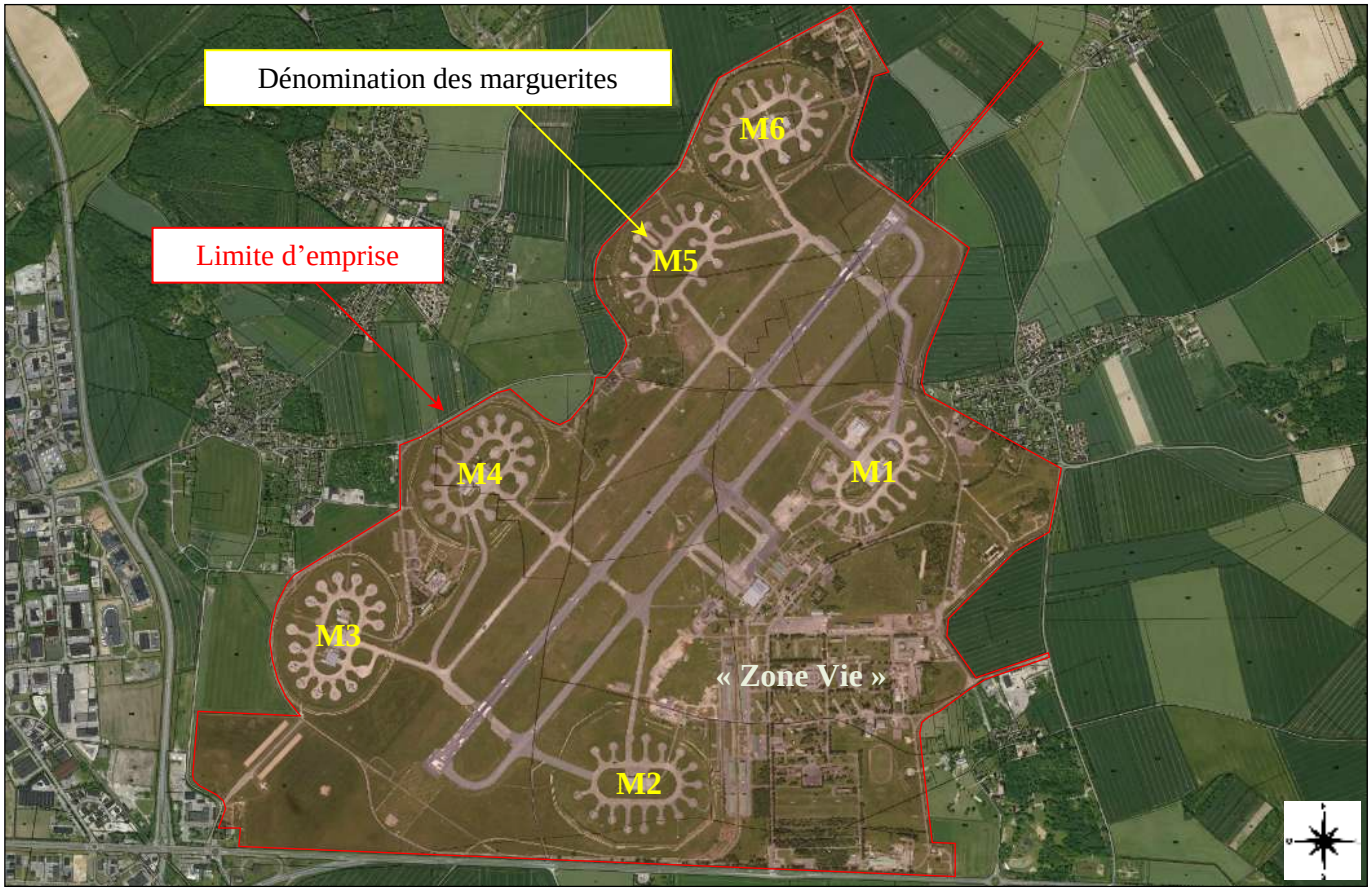
A.A.E. : Armée de l'Air et de l'Espace
A.E.P. : Adduction d'Eau Potable
A.M.O. : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
A.V.P. : AVant-Projet
B.A. : Base Aérienne
B.C.O. : Bureau Conduite d'Opérations
C.Fo : Courant Fort
C.A.N. : Centre d'Appui au Numérique
D.P.M.U : Dépôt de Munitions
D.D.A.E : Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter
E.D.B. : Expression Détaillée des Besoins
E.I.B. : Expression Initiale des Besoins
E.I.F. : Etude Initiale de Faisabilité
E.P. : Eaux Pluviales
E.U. : Eaux Usées
F.E. : Fil d'Eau
F.O. : Fibre Optique
F.O.D : Foreign Object Damage
H.T. : Haute Tension
I.G.N. : Institut National de l'information Géographique et forestière
I.P : Internet Protocol
MINARM : MINistère des ARMées
MX : Marguerite 1, 2, 3, 4, 5 ou 6
N.G.F. : Niveau Général de la France
P.E.B. : Plan d'Exposition au Bruit
P.I. : Prestations Intellectuelles
PRO : PROjet
P.S.A. : Plan de Servitudes Aéronautiques
P.S.R. : Plan de Servitudes Radioélectriques
R.D.IP : Réseau de Desserte IP
SECPRO : SEcurité PROtection
S.I.Aé : Service Industriel de l'Aéronautique
S.I.C. : Système d'Information et de Communication
S.I.D. : Service d'Infrastructure de la Défense
S.I.D-R : Service Infrastructure de la Défense – Régional
T : Tampon
U.S.I.D. : Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense

1 Présentation de l'immeuble

La base aérienne 105 d'Evreux-Fauville est implantée sur les communes de Fauville, de Gauciel, de Huest, de Miserey, de Sassey et du Viel Evreux, dans le département de l'Eure (27), à environ 6 km à l'est d'Evreux.



1.Localisation géographique de l'immeuble "BASE AERIENNE 105 D'EVREUX FAUVILLE" (Source vue aérienne : IGN)



2.Emprise géographique de l'immeuble "BASE AERIENNE 105 D'EVREUX FAUVILLE" (Source vue aérienne : IGN)

2 Présentation du projet d'infrastructure

2.1 Objet du projet

Le présent projet a pour objet la réalisation d'un audit des câbles haute tension de la base aérienne 105 d'Evreux dans le cadre de l'opération suivante : 450518 – Refonte de la distribution HT/BT.

L'audit devra permettre de :

- Déterminer la nécessité de remplacer certains ou la totalité des câbles à courte, moyenne ou longue échéance en vue de travaux de rénovation des boucles HT.
- Connaître le tracé exact des câbles HT existants, ainsi que leur nature.

2.2 Acteurs du projet

BCO d'Angers :

- IMI (CNE) Clément LERICOLAIS

USID d'Evreux :

- ADC Romain PIQUET
- ADJ Sébastien RUFFIN
- ADJ Enguérrand DUSSART

2.3 Documents fournis par le maître d'ouvrage

Un plan du tracé existant et des installations de niveau DIFFUSION RESTREINTE sera fourni au titulaire avant le début des prestations.

3 Présentation des prestations attendues

3.1 Accueil sur la BA105 et lancement des prestations

Le titulaire devra :

- Participer à une réunion de mise en route,
- Réaliser la visite d'inspection commue avec le coordonnateur SPS (ou le chargé de prévention du site si le CSPS n'est pas encore connu),
- Effectuer la reconnaissance préalable du site,

3.2 Audit des câbles HT

3.2.1 Généralités

La prestation demandée comprend notamment :

- Mesure de la tangente delta
- Mesure de décharges partielles

L'USID d'EVREUX assurera le pilotage de la mission, les consignations/déconsignations, et sera le point de contact pour toute question technique concernant le projet.

3.2.2 Synthèses des postes et des câbles existants

Les 2 boucles HT représentent environ 20km de câble.

	tenant	aboutissant	longueur
Boucle 1	Bretelle de contournement Y1 vers Y20		319 mètres
	Bretelle de contournement poste livraison vers Y8		632 mètres
	Poste de livraison	Centrale électrique	2563 mètres
	Centrale électrique	Poste Y1	83 mètres
	Poste Y1	Poste Y2	1571 mètres

	Poste Y2	Poste Y2bis	1435 mètres
	Poste Y2bis	Poste Y3	519 mètres
	Poste Y3	Poste Y4	1173 mètres
	Poste Y4	Poste Y5	551 mètres
	Poste Y5	Poste Y6	1967 mètres
	Poste Y6	Poste Y7	703 mètres
	Poste Y7	Poste Y8	603 mètres
	Poste Y8	Poste Y9	612 mètres
	Poste Y9	Poste Y10	1587 mètres
	Poste Y10	Centrale électrique	849 mètres
Boucle technique	Centrale électrique	Poste Y20	348 mètres
	Poste Y20	Poste Y21	226 mètres
	Poste Y21	Poste Y21bis	507 mètres
	Poste Y21bis	Poste Y21Ter	???
	Poste Y21Ter	Poste Y22	???
	Poste Y22	Poste Y23	416 mètres
	Poste Y23	Poste Y24	339 mètres
	Poste Y24	Poste Y25	391 mètres
	Poste Y25	Poste Y26	254 mètres
	Poste Y26	Poste Y27	432 mètres
	Poste Y27	Poste Y27bis	441 mètres
	Poste Y27bis	Poste Y28	390 mètres
	Poste Y28	Poste Y29	1006 mètres
	Poste Y29	Poste Y30	???
	Poste Y30	Centrale électrique	???

3.3 Détection et identification des câbles HT

3.3.1 Généralités

Le titulaire doit la détection, l'implantation sur le terrain et le retraçage sous format numérique des réseaux HT.

Cette mission devra respecter les classes de précisions applicables A/ B/ C aux ouvrages ou tronçon d'ouvrage à détecter.

Le Titulaire choisit le ou les moyens de détection appropriés (conformément aux prescriptions de la partie 2 de la norme NF S70-003-2) pour obtenir des localisations conforment aux classes de précisions demandées.

Dans le cas où le titulaire ne parvient pas à détecter un réseau pour obtenir la classe A, il devra proposer au maître d'ouvrage de procéder à des investigations par des moyens de détection complémentaires.

3.3.2 Détection réseaux HT

La profondeur des réseaux sera précisée. La localisation des points d'entrée et de sortie des bâtiments (poste de livraison, poste de transformation) sera identifiée.

Tous les ouvrages et équipements en lien avec le réseau feront l'objet d'un relevé : chambres de tirage, regards, etc.

Pour chaque ouvrage : encadré avec nombre(s) de fourreaux, cote T et profondeur des réseaux. La nature des réseaux (alimentation HT de la BA105, boucle HT, télétransmission de la HT) et leurs caractéristiques (type de câbles) seront indiquées après identification conjointe avec une entreprise spécialisée mandatée par le titulaire et si besoin l'USID d'Evreux.

3.3.3 Implantation des câbles HT

Le titulaire devra l'implantation physique sur le terrain du tracé des câbles HT par un moyen permettant de durer dans le temps pour au moins 50ans type bornage béton ou plaques signalétiques galvanisées.

3.3.4 Identification des câbles HT

Les câbles HT feront l'objet d'une identification afin de connaitre la nature des câbles (type et sections), de déterminer le nombre, les points de départ et d'arrivée.

Les câbles étant enterrés en pleine terre, l'utilisation d'une excavatrice aspiratrice est préconisée. On considèrera que leur nature est identique sur un tronçon de 300 mètres. Au-delà, il conviendra de procéder à une nouvelle identification.

3.4 Caractéristiques des livrables

L'ordonnancement des données se fera sous formes de niveaux thématiques qui seront définis par le titulaire et soumis à validation au maître d'ouvrage. Néanmoins, on devra trouver un niveau thématique par types d'éléments ou d'ouvrages relevés.

Les textes devront être orientés de façon à rendre le dessin le plus lisible possible notamment, les écritures ne devront pas se chevaucher ni interférer avec les entités du dessin.

Les points topographiques en coordonnées X, Y, Z seront fournis dans un fichier spécifique au format ASCII (fichier texte).

Chaque point topographique sera repéré sur les différents plans avec le même nominatif.

Les livrables seront transmis sous format informatique via France TRANSFERT (envoi de fichiers volumineux de l'Etat) comme suit :

- Un plan vectoriel géoréférencé dans un système de coordonnées **LAMBERT RGF 93** au format DGN (Microstation 2004) ou DWG (Version antérieur à 2004)
- Un ou des plans PDF de synthèse
- Un livrable de présentation des prestations réalisés et sur la méthodologie utilisée.

3.5 Délais d'exécution et remise des livrables

Les délais d'exécution des prestations ne pourront débuter qu'à partir de la validation des prérequis d'accès à la BA105.
Les délais de la campagne d'audit, de détection et d'identification des câbles sont fixés à **3 semaines sur site**. Le titulaire remettra un calendrier prévisionnel dans son offre, en détaillant les postes de transformation à réaliser par jour.
Le livrable final (V0) est attendu **2 semaines** après la fin de la campagne d'audit.

Les livrables, à réception seront contrôlés.

- En cas de non-respect des éléments à lever, des réseaux à détecter et inspecter, des reports des données, le titulaire sera invité à corriger ses livrables (V1)sous un délai de 1 semaine.
- Si les corrections (V2) à apporter nécessitent des investigations (lever, détection) sur site, le titulaire disposera d'un délai de 2 semaines.